

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encouragez L'AUTORITE en confiant vos travaux d'impression à Cie des PUBLICATIONS PROVINCIALES Liée 524, Edifice Canada Cement Montréal 2

34e ANNEE — No 37

J.-A. Fortin, Directeur

L'AUTORITE, Beauceville-Est, 2 avril 1949

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef

Abonnement : \$2.50 par année

LEOPOLD DE BELGIQUE FUT-IL LOYAL OU TRAITRE ?

Une divergence d'opinions sur ce point entre Catholiques et Socialistes belges le tient éloigné du trône. — Une carrière qui s'annonça sous d'heureux auspices se continua dans le drame et se termine dans la suspicion. — Son attitude au début de la dernière guerre blâmée par Winston Churchill et Paul Reynaud.

Des élections générales auront lieu bientôt en Belgique, Catholiques et Socialistes ne pouvant s'accorder. La principale cause de cette divergence provient surtout de Léopold III, que les premiers voudraient voir remonter sur le trône et dont les seconds ne veulent pas. Léopold III vient de célébrer son quarante-septième anniversaire au moment où il arrivait à Paris en compagnie de son épouse, la comtesse de Réthy.

Son ami, l'ancien roi Edouard VIII, aujourd'hui duc de Windsor, ne cache pas son admiration pour le fils du Roi-Chevalier. "C'est un gentleman accompli, dit-il, et, ce qui ne gêne rien, c'est un joueur de golf de premier ordre, l'égal des meilleurs professionnels." La duchesse de Windsor, elle, n'a pas de meilleure amie que la comtesse de Réthy. Le destin a lié ces deux femmes, si différentes cependant dans leur comportement, l'une modeste et effacée, la duchesse aimant les tempêtes. Mais ne sont-elles pas associées dans l'esprit des peuples au drame des deux monarchies ?

Fils du Roi-Chevalier Albert Ier et d'Elisabeth de Bavière, lointain héritier du roi de France Louis-Philippe, Léopold était pourtant né sous une heureuse étoile. Lorsqu'il devint duc de Brabant en 1909, au moment où son père succédait sur le trône au vieux Léopold II, l'inoubliable créateur du Congo belge, tout le monde cria sa confiance au nouveau et au jeune héritier de la Couronne.

"Ce garçon nous apportera beaucoup de bonheur", disait-on avec conviction aussi bien en Wallonie que dans les Flandres. C'était l'époque où Albert Ier avait transféré sa résidence royale de Bruxelles au château de Laeken, dans un faubourg de la capitale. Au petit prince, il donne les meilleurs maîtres pour le préparer à ses devoirs de roi; et c'est le cardinal Mercier lui-même qui lui enseigna la philosophie. Sportif, adroit de ses mains, aimant les techniques modernes, goûtant la musique, Léopold se révèle un excellent élève.

La première guerre mondiale le révèle à lui-même; avec sa mère il réussit, au dernier moment, à s'embarquer la nuit dans le port d'Anvers avec le jeune prince Charles et sa sœur Marie-José, pour échapper à l'avance foudroyante des troupes allemandes. Mais à peine arrivé en Angleterre, Léopold demanda au roi de partir pour le front comme simple soldat. Il n'avait que treize ans; le roi ne crut pas cependant de son droit de rejeter le vœu de l'enfant. Et il fallut l'intervention du gouvernement belge pour que le roi consentit à interrompre la carrière militaire de son fils et à l'envoyer poursuivre ses études en Angleterre. Mais, en 1918, le prince reprenait sa place au front, participant à l'offensive qui libéra Bruxelles. C'est ainsi qu'en modeste soldat, il participa au défilé triomphal des troupes célébrant le retour du roi dans sa bonne capitale.

Puis, ce furent les années d'après-guerre, remplies par les voyages d'études du prince héritier à travers le monde. C'est en Suède qu'il rencontra la jolie et charmante princesse Astrid, nièce du roi Gustave V. "La plus belle fleur de Suède", comme l'appelaient son peuple, émerveilla dès le premier regard le futur souverain. Leurs fiançailles furent célébrées très rapidement à la cour de Stockholm, et, le jour de son vingt-cinquième anniversaire, le prince épousait celle qu'il aimait. Le couple heureux fit de longs voyages au loin, jusque dans les Philippines et à Bali.

Ce fut alors que le destin s'acharna sur Léopold. En février 1934 Albert Ier faisait une chute mortelle et solitaire au cours d'une ascension dans les Ardennes, et Léopold montait sur le trône dans l'affliction générale. Un an plus tard, c'était le drame, plus affreux encore, de Lucerne. Une imprudence de Léopold au volant de sa voiture, alors qu'il se détournait pour faire admirer le paysage à Astrid, et l'auto s'écrasait contre un arbre, broyant la reine infortunée.

Mai 1940. La puissante Wehrmacht se rue sur la Belgique. Le roi se dresse contre l'agresseur, collabore avec l'état-major allié; dix-huit jours plus tard, submergé par l'ennemi, il capitulait sans conditions. Prise sans consultation préalable avec les Alliés, la reddition de Léopold (Suite à la page 3)

Un manoeuvre lorrain va devenir milliardaire grâce... à l'oncle d'Amérique

Paris. — Pendant qu'on cherche en Moselle un des quinze héritiers de Benjamin Epstein, mort il y a six ans dans le nouveau monde, en laissant un million de dollars, le manoeuvre lorrain Antoine Sieber, demeurant dans le village de Colmen, près de la ligne Maginot, a révélé qu'il attend, lui aussi, l'héritage de l'oncle d'Amérique. Et il s'agit de plusieurs milliards de francs!

L'histoire remonte à 1938. Cette année-là, la mère de M. Sieber avait reçu d'une banque d'Amérique une lettre adressée à son mari, décédé en 1927, et dans laquelle il était question d'une somme de 107 millions de dollars légués par un grand-oncle émigré aux Etats-Unis, en 1872. Peu après, avant de mourir, Mme Sieber confiait cette lettre à son fils Antoine en lui recommandant de faire les démarches nécessaires. Mais le jeune homme rangea la lettre dans un tiroir et l'oublia. Elle disparut pendant la guerre, lorsque la maison fut détruite. Cependant, un des cousins germains de l'héritier, M. Jean-Pierre Sieber, garagiste, avait gardé une copie du document. Et comme une de ses filles s'est mariée, il y a deux ans, avec un G. I. et demeure actuellement aux Etats-Unis, elle a été chargée de retrouver la trace du fabuleux héritage. Le manoeuvre lorrain, dans son village, est déjà surnommé "le milliardaire". Ce qui lui coûte déjà bien des tournées au bistrot du coin...

La persécution hongroise depuis ses débuts



Il devient de plus en plus évident que le Fouchreux Duplessis entend conduire lui-même la campagne progressiste-conservatrice dans le Québec. Le "colonel" Drew, qui devait venir nous visiter ces jours-ci, a dû remettre sa tournée à plus tard parce que, dit-on, le chef truculent de l'Union Nationale lui a représenté qu'il n'était pas plus "montrable" aujourd'hui dans la province que lors de l'élection de Nicolet-Yamaska, de même que son lieutenant Yvan Sabourin, surnommé le "Docteur". A propos, à quoi Yvan doit-il ce surnom? On raconte que son père, qui était un vétéran de la guerre, était fréquemment s'absentant de la maison pour soins professionnels. Dès que résonnait un appel, le petit Yvan courait au téléphone, et juché sur une chaise, glapissait: "Le docteur y est pas. Y est allé à un accoucement!" Et les gens de la place de baptiser Yvan le "docteur".

Un poste important de la radio-diffusion aux Etats-Unis, avait organisé un concours de chant. Un jeune ténor de 24 ans, Jack Carroll, remporta le premier prix. Sa voix d'or, diffusée à travers les ondes, avait enthousiasmé des milliers d'auditeurs et... d'auditrices. Une heure après, lorsqu'il sortit du studio, auréolé de sa nouvelle gloire, une foule de plusieurs centaines de personnes se pressait devant le domicile de Carroll tomba sans connaissance. On dut le conduire à l'hôpital, car il souffrait de contusions multiples et de lésions internes. Le chemin de la gloire, comme on le voit une fois de plus, n'est pas toujours bordé de fleurs.

Diane est grande et élancée; Venus moyenne; Phébé moins grande; Chloé courte et boulotte... Telle est la dernière classification des filles de la cour de Stockholm, en attendant que les femmes d'Angleterre. Celles-ci sont ravies d'avoir au moins un point commun avec les déesses grecques. Quand aux dames moins sveltes, que désespèrent un tour de hanches trop généreux, elles se consolent en apprenant qu'elles entrent dans la catégorie des Junons.

Après 21 jours de mort contrôlée intégrale, la Turquie revêtit peu à peu aux coutumes islamiques. Le défilé de retour en arrière, c'est que la religion, devenue clandestine, prenait un caractère fanatique. C'est ainsi que dans tout l'Anatolie, à la question: "Comment allez-vous?" la population continuait à répondre comme autrefois: "Gloire au Seigneur, je suis musulman."

Après 21 jours de mort contrôlée par les autorités locales, un fakir du Népal vient de ressusciter devant la foule émerveillée. Je dénie maintenant me reposer, a-t-il déclaré. Vous n'imaginez pas comme c'est fatigant d'être mort!

La Ligue des artistes américains s'est réunie solennellement à New-York, pour décerner des prix de beauté. Mais il s'agit de prix de beauté qui ne sont pas comme les autres. Cette fois-ci, ils sont "au détail". Le jury a choisi, en effet, les "dix traits les plus parfaits du monde". Voici le palmarès: Front: duchesse de Windsor. Pommettes: Jane Russell. Nez: Mme Tchong Kai Chek. Levres: Rita Hayworth. Menton: le "modèle" Candy Jones. Epaulés: la chanteuse Margaret Phelan. Cuisse: Esther Williams. Jambe: Linda Darnell. Oreilles: Mlle Margaret Truman. Le Président des Etats-Unis doit commencer à penser que la popularité de sa fille risque d'effacer la sienne...

A titre d'argument dans la controverse sur la ségrégation des races, le journal britannique TRIBUNE cite le fait suivant: Pendant la guerre, à El Kantara, base de transit militaire du canal de Suez, il n'y avait pas moins de dix lavabos distincts avec les inscriptions suivantes: 1. Officiers (européens); 2. Officiers (asiatiques); 3. Officiers (de couleur); 4. Sous-officiers (européens); 5. Sous-officiers (asiatiques); 6. Sous-officiers (de couleur); 7. Soldats (européens); 8. Soldats (asiatiques); 9. Soldats (de couleur); 10. W.A.C.S.

Le Livre blanc publié à Paris retrace toutes les mesures qui ont frappé l'Eglise, depuis 1945 jusqu'à l'arrestation du primat.

Paris. — A Paris vient de paraître un Livre blanc concernant le cardinal Mindszenty. Ce Livre blanc, publié aux Editions Amiot-Dumont, porte ces sous-titres: "Quatre années de lutte pour la défense de l'Eglise hongroise", et "Documents publiés sur la demande du cardinal Mindszenty, primat de Hongrie."

Vers Noël 1948, précise l'éditeur, les premières lettres pastorales du cardinal Mindszenty arrivèrent en Suisse. Elles venaient d'Autriche et les éditeurs en commencèrent la traduction. Le 27 décembre, le primat de Hongrie fut arrêté. C'est alors que les éditeurs apprirent que le cardinal, avant son internement, avait réussi à faire passer une série de documents à l'étranger. Le cardinal chargea ses amis de l'étranger de réunir cette documentation en un Livre blanc, voix de toute une Eglise, unie derrière son évêque, et dont le message dépassa largement la Hongrie.

En prologue, le Livre blanc brosse d'abord un tableau de la résistance hongroise au "totalitarisme brun" et de la lutte menée contre les conceptions nationales socialistes par le cardinal Seredi. En 1945, à la mort du cardinal, (était-ce symbole?), tandis qu'une garde d'honneur de l'armée soviétique arrivait devant le palais épiscopal d'Esztergom pour témoigner de la piété et du respect de la démocratie populaire à l'égard du cardinal qui venait de mourir, la soldatesque russe, sûre de l'impunité, faisait irruption dans la salle où reposait le corps et la pilaire de fond en comble.

PREMIERE LETTRE DE PROTESTATION DE L'EPISCOPAT

La première partie du livre est consacrée à "l'année de l'orage": 1945. Il y a, d'abord, en date de mai 1945, une lettre de l'évêque hongrois protestant contre certaines moeurs résultant de la guerre: vols et viols. La lettre prodiguait déjà cet avertissement solennel: le peuple est en droit d'attendre de ses représentants la conscience la plus scrupuleuse et l'impartialité la plus pure. La liberté ne doit jamais dégénérer en licence, ou alors l'Etat s'effondre comme un tonneau sans cerceles.

Vient la promotion de Mgr Mindszenty à la pourpre. Vient sa première lettre pastorale. Elle contient des phrases encore plus graves.

Ce n'est pas de gaieté de coeur, y déclare par exemple le prélat, que "Nous nous voyons contraints de donner raison au ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, qui déclarait récemment que tout semblait indiquer que la Hongrie était en train de remplacer un régime totalitaire par un autre."

1946, c'est l'année des premières escarmouches. La lutte du gouvernement aux écoles confessionnelles commence. "Non, mille fois non, s'écrie le cardinal, ce n'est pas cela la liberté, ce n'est pas cela la démocratie." Sans enquête, sans décision de justice, des prêtres sont traînés dans les camps de concentration et les attaques contre le primat se multiplient.

Pour le Livre blanc, 1947, c'est l'année de la sécession. L'épiscopat hongrois prend position au sujet du traité de paix, sur la question scolaire, sur les retraits du droit de vote au moment des élections, sur la déportation des Allemands. "Nous sommes forcés, écrit le cardinal, de descendre aux catacombes."

1948, c'est l'année de la décision: nationalisation des imprimeries de l'Eglise; interdiction des journaux catholiques; nationalisation des 4,813 écoles catholiques hongroises; arrestation de prêtres pour "propos subversifs"; arrestation de l'abbé Lajos Zakar, secrétaire particulier du cardinal, jeune prêtre qui perdit la raison dans les tortures de la police.

DEMENTI ANTICIPE DE TOUS AVEUX

Une demi-heure avant son arrestation, le cardinal écrivait sur le dos d'une enveloppe usagée quelques mots, qui échappèrent à l'attention de la police. "Si, affirmait-il notamment, il était dit ou écrit que j'aurais reconnu les faits ou réléié mes fonctions, et même si on devait donner ma propre signature en preuve, cela devrait être considéré comme un signe de faiblesse humaine et je le déclare, d'ores et déjà, nul et non avenue."

Ainsi le Livre blanc répond-il au Livre jaune et au Livre noir du gouvernement hongrois.

La bataille du désert fait encore 100 victimes par mois

La guerre — celle qui vient de finir — fait encore cent victimes par mois dans le désert de Libye. Rommel y a laissé des souvenirs: deux millions huit cent mille mines. Il faudrait vingt mille ouvriers et dix-huit mois de travail pour nettoyer le désert; on ne dispose que de douze cents prisonniers allemands, qui seront rapatriés le mois prochain. Faute de connaître l'emplacement des champs de mines — les plans ont été égarés ou détruits par l'état-major allemand — quatre ans après le dernier reflux des troupes de Rommel, on risque sa vie à chaque minute. Tout récemment, au cours d'une cérémonie au cimetière français de Bir-Hakeim, une bombe à vibration a explosé: un mort, plusieurs blessés. Les camions passaient tous les jours à quelques mètres de l'engin. Il arrive que les mines sautent toutes seules sous l'action de la chaleur: une explosion au loin, une colonne de fumée, puis le silence retombe. Les victimes sont, presque toujours, des Européens. Les Bédouins, qui reconnaissent l'âge d'une piste aux trous laissés par leurs bêtes, savent distinguer aussi l'imperceptible auréole formée par le sable tassé autour de la mine. Le désert sera dangereux pendant trente ou quarante ans encore.

Les divagations de M. Drew

A TRAVERS LES FAITS

Le roi George VI ayant définitivement approuvé, le 22 mars dernier, après le parlement de Londres, le traité d'union de Terre-Neuve au Canada, les Terre-Neuviens deviennent aujourd'hui membres à part entière des citoyens canadiens. D'importantes cérémonies auront lieu au cours de la journée à St. John's et à Ottawa, cérémonies diffusées d'un bout à l'autre du pays par Radio-Canada.

Nous saluons nos nouveaux citoyens de l'île de Terre-Neuve qui doivent la dixième province du Canada. Notre pays agrandit son territoire et augmente sa population; nous espérons que tous uniront leurs efforts pour travailler à un plus grand développement de notre beau et grand pays, à conserver cette aisance et ces magnifiques conditions de vie que l'étranger envie à un Canada illimité.

Dans un communiqué conjoint, MM. Picard et Marchand, de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, ont déclaré que "la C.T.C.C." songe avec tristesse à tous les soldats canadiens français qui ont donné leur vie afin que ne se produise pas chez nous ce qui se passe à Asbestos." Ils affirment que la police provinciale y regardant pas et agit à la manière de la Gestapo, déclarent les deux chefs ouvriers.

"Comme l'indiquent les informations reçues d'Asbestos, la police provinciale est à la solde de la "Canadian Johns-Manville" non seulement pour maintenir l'ordre, mais surtout pour terrasser les ouvriers de la compagnie dans sa tentative de détruire l'organisation syndicale."

Nous tenons à souligner le passage suivant de MM. Picard et Marchand: "La C.T.C.C." se doit d'éveiller l'opinion publique sur la gravité des événements qui se produisent à Asbestos et qui révèlent clairement LA TENDANCE DICTATORIALE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL. Au train où vont les choses, dans peu de temps, la liberté ne sera plus un souvenir dans la province. LES IMMOURABLES LES MACHINES ET L'AGENT SONT BEAUCOUP MIEUX PROTEGES QUE LES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE. Quelle différence existe-t-il entre l'attitude de la police provinciale et celle du Politbureau de Staline?"

Chaque jour, Duplessis ne peut cacher son jeu et les circonstances nous le montrent encore une fois démasqué: un hypocrite et un exploitateur du sentiment populaire comme son comparse Georges Drew. Au cours des dernières élections provinciales, le chef de l'Union Nationale a acheté toutes les consciences des députés. C'est le pouvoir par une forte majorité et les ouvriers le regrettent amèrement aujourd'hui. Protéger les cultivateurs qui lui donneront 65 comtés, et garder les bonnes grâces de la haute finance, voilà tout simplement le jeu du plus vil premier ministre que la province de Québec n'aura jamais eu!

Ottawa. — Si le colonel Drew passe à l'histoire, ce sera pour avoir été le politicien canadien qui aura établi le record des contradictions. Cet homme dit, se dédit et se contredit avec une désinvolture qui tient de l'incohérence. A moins que ce soit tout simplement de l'effronterie. Il ne se contente pas de se contredire: il dit blanc et noir dans le même discours, presque dans la même phrase.

Et lorsqu'il veut s'attaquer à M. St-Laurent, la haine l'aveugle au point de le faire divaguer. Car ce politicien de bas étage qui veut se faire prendre pour un surhomme ne se contente pas d'exercer le droit légitime que possède le chef d'un parti d'opposition de critiquer la politique du gouvernement: c'est à la personne même du premier ministre qu'il s'en prend, et ses propos se confinent alors à la divagation.

COMMUNISTE ET CAPITALISTE

Le plus récent exemple des divagations du colonel Drew date du 14 mars. Ce jour-là dans le même discours, presque du même souffle, il a accusé M. St-Laurent d'être à la fois communiste et capitaliste, disciple de Karl Marx et serviteur de la haute finance!

Il est permis de ne pas partager les opinions de M. St-Laurent, il est permis de ne pas approuver sa politique. Mais personne, pas même un adversaire déclaré, ne peut honnêtement et de bonne foi, assimiler à un communiste celui qui, comme ministre de la justice, a dirigé l'enquête contre l'espionnage russe au Canada et qui, comme premier ministre, a pris une part prépondérante à la mise en oeuvre de cet instrument de protection contre l'agression communiste qu'est le Pacte de l'Atlantique.

LES TEXTES OFFICIELS

Une exagération aussi fantastique est presque aussi incroyable qu'elle est injuste. Pour y croire, il faut se reporter aux paroles mêmes de M. Drew, telles que consignées dans le compte rendu officiel des Débats de la Chambre des Communes, qu'on appelle communément le "Hansard."

A la page 1490 de la version française du Hansard, en date du 14 mars, on trouve les paroles suivantes du colonel Drew: "J'ai mentionné les principaux principes du marxisme. Or Marx (le créateur de la doctrine communiste) fondait sa doctrine sur le principe que la réglementation de la production et de l'économie de la nation par l'Etat est dans le meilleur intérêt du pays. Voilà, dit M. Drew, le principe fondamental de Karl Marx qu'appliquent les socialistes, les communistes et les membres actuels du Gouvernement."

Le ministre des finances, M. Abbott, n'a pas manqué de saisir le ridicule de cette déclaration irresponsable autant qu'injuste et fautive: "Vous avez dit lire les oeuvres de Groucho Marx (le comique de Hollywood), non celles de Karl Marx..." dit M. Abbott à M. Drew. Mais l'intrepide colonel qui n'a peur de rien, pas même du ridicule et de la contradiction, continue son discours sans broncher et, quelques minutes à peine après avoir traité M. St-Laurent de communiste et de disciple de Karl Marx, le dénonçait comme un capitaliste et un serviteur de la haute finance.

Deux pages plus loin, dans le même discours cité à la page 1492 de la version française du Hansard, le colonel Drew dit textuellement ce qui suit de M. St-Laurent: "Celui qui emploie les armes des communistes est celui qui, lorsqu'il a été appelé à faire partie de la Chambre en 1941, a été acclamé en grande partie parce qu'il était avocat des grandes sociétés, et qui, à ce titre, avait très efficacement servi les intérêts de la haute finance."

Si une pareille exagération de paroles et une telle incohérence de pensée prouvent quelque chose, c'est que le colonel Drew est bien à court d'arguments contre M. St-Laurent et sa politique pour en être réduit à employer un langage comme celui-là.

ET LES BUREAUCRATES...

Un autre exemple de l'incohérence de M. Drew se trouve dans le même discours du 14 mars. Dans ce discours, il désigne M. St-Laurent comme le bureaucrate numéro un, et M. Howe, le ministre du commerce, comme le bureaucrate numéro deux. Et M. Howe lui répliqua en disant que M. Drew était, lui, le comique numéro un.

(Suite à la page 2)



Des chasseurs, bottés et montés à cheval, firent sonner leurs cors de chasse, en envahissant Piccadilly, Londres, en plein trafic, récemment, en signe de protestation contre un bill du gouvernement travailliste, proposant d'interdire les sports "sanglants", tels que la chasse aux renards, aux lièvres et aux lapins. Le plupart des cavaliers venaient de plusieurs milles à la ronde et furent passés plusieurs heures sur la route pour atteindre leur destination. Mais leurs efforts n'ont pas été vains, cependant, puisque le bill fut défilé plus tard à la Chambre des Communes par 214 voix contre 101.

Leopold de Belgique fut-il royal...

(Suite de la page 1)

III est sévèrement jugé en ces sombres jours par Churchill, et par Paul Reynaud, qui raye Leopold III de l'ordre de la Légion d'honneur.

Au lendemain de la capitulation, au colonel de la Wehrmacht von Tshuler qui se présentait devant lui, Leopold demanda de partager le sort de ses soldats prisonniers.

C'est alors qu'en 1941, déprimé par son isolement, la fausseté de sa situation, Leopold songe à une jeune fille gentille et simple qu'il a rencontrée autrefois sur les terrains de golf d'Ostende.

Comme nous le disions au début de cet article, l'opinion reste fort divisée en Belgique sur la loyauté ou la trahison du roi.

FLAMBEAU

Les divagations du colonel Drew...

(Suite de la page 1)

Au fond, traiter le premier ministre de bureaucrate numéro un, cela ne veut rien dire. Mais c'était une nouvelle divagation de M. Drew.

Mis au défi de nommer aucun de ces administrateurs qui soit communiste, M. Drew a cru s'en tirer en désignant M. St-Laurent comme le premier bureaucrate.

Mais s'embarrasse-t-on de la logique quant on s'appelle George Drew ?

Le développement de la vie...

(Suite de la page 4)

En 1922, quand la Grande-Bretagne établit son gouvernement dans la Palestine, les trois langues officielles du pays reconnues par les Anglais furent l'Anglais, l'Arabe et l'Hébreu.

Mais une langue n'est pas le seul aspect de la culture d'un peuple, et Israël est maintenant dans une étape de son développement culturel qui correspond au début de sa vie nationale.

Les Juifs de l'Israël sont, dans leur grande majorité, ce qu'on peut appeler un peuple occidental. Ils ont des théâtres, des opéras, des concerts et des exhibitions de peinture et de sculpture.

Quel rôle joue la religion juive dans la vie spirituelle et culturelle de l'état d'Israël? Après tout, les Juifs ne sont pas seulement un peuple. Ils ont une religion commune.

Voilà encore une question qui est bien loin d'une décision. Il est probable qu'elle restera un sujet de débats pendant longtemps.

Il y a certaines écoles juives où aucune religion n'est enseignée, quoique la Bible y sert aussi comme livre d'instruction.

Il semble à présent qu'un certain compromis se développe dans la pratique. Ainsi, l'armée d'Israël n'achète pas de viande qui n'est pas "kosher".

Les résidents non-juifs de l'Israël sont parfaitement libres à adopter et à pratiquer la religion de leur choix.

XXX

Le plan "Houde" pour résoudre...

(suite de la page 4)

Camilien d'en promettre un autre beaucoup moins coûteux. En somme, il s'agit pour lui de spéculer sur les prochaines élections fédérales, dont il se promet et promet aux autres les plus heureux résultats.

Si ces élections n'avaient lieu qu'en octobre, ainsi que le prédisent ceux qui sont au courant, Camilien pourrait rester embêté devant le public, malgré son audace.

Il ne semble pas d'ici-là que la politique anti-ouvrière de M. Duplessis soit faite pour rendre facile la tâche de son associé du moment.

A l'hôtel de ville même, il n'est pas certain que notre homme remporte tous les succès escomptés par ses amis, les Guévremont, les Savignac et autres.

La vente du Québec au capitaliste...

(Suite de la page 4)

libéraux se demandent, à la radio surtout, s'il n'en serait pas ainsi, et comme la vérité finit toujours par sortir du puits, on sera peut-être avant longtemps fixé sur ce point.

A travers les faits...

(Suite de la page 1)

population canadienne. En effet, M. J. M. Macdonnell, député de Muskoka-Ontario, a dit: "En écoutant le discours du budget, je commençais à me demander, après toutes les largesses qu'il distribuait, s'il subsisterait quelques impôts."

Il en reste évidemment puisque le ministre du Revenu national doit élever annuellement deux milliards pour assurer l'administration du pays.

Il reste des impôts. Mais nous en payerons \$1,300 millions de moins qu'il y a trois ans. Jamais un gouvernement, dans tout le monde entier, ne s'est montré aussi généreux envers les contribuables du pays.

Il était temps pour le gouvernement fédéral de diminuer les impôts parce que la dette administrative du parti libéral de MM. King et St-Laurent met aujourd'hui le pays dans une excellente position financière qui profite cette année à 750,000 contribuables canadiens.

Dernières nouveautés...

(Suite de la page 4)

"Si 'Au delà des visages' est remarquable par le fond, il possède également de hautes qualités de forme. Le style est soigné. Les descriptions de choses, d'ailleurs très rares, ne fatiguent pas le lecteur.

"M. Giroux conquiert d'emblée avec ce seul petit livre l'une des toutes premières places parmi les célébrités nouvelles de la littérature canadienne-française des cinq dernières années."

"C'est aussi un roman de la Grâce. Au sens mauricien du terme. C'est un roman catholique; ce livre ne pouvait être écrit que par un catholique; l'idée de salut y est fortement engagée.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JOHN ALBERT ROBERTS, secrétaire-trésorier, de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, MARY WALKER ROBERTS, de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JEAN ELIZABETH KARASZI, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, ALLISON JOSEPH HERBERT, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME AMANDA DORIS DRACHLER, ménagère, résidant et domiciliée dans la cité de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de sa présente session, ou de sa prochaine session pour obtenir un décret de divorce de son époux, HENRY EDWARD SELTON, agent, résidant et domicilié dans la cité de Montréal, pour adultère.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME AMANDA DORIS DRACHLER, ménagère, résidant et domiciliée dans la cité de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de sa présente session, ou de sa prochaine session pour obtenir un décret de divorce de son époux, HENRY EDWARD SELTON, agent, résidant et domicilié dans la cité de Montréal, pour adultère.

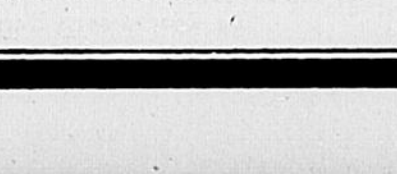
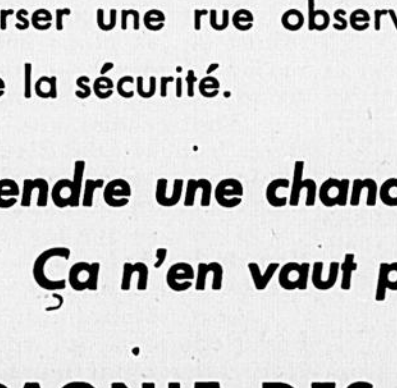
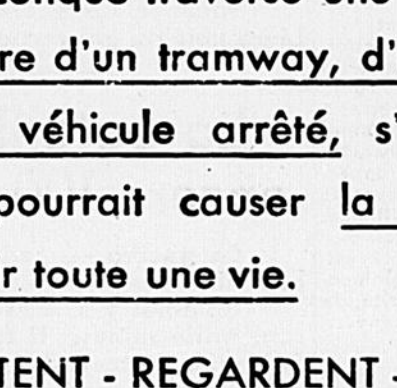
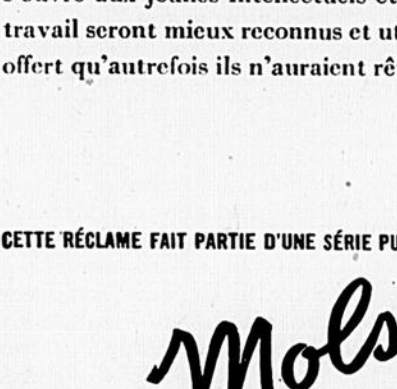
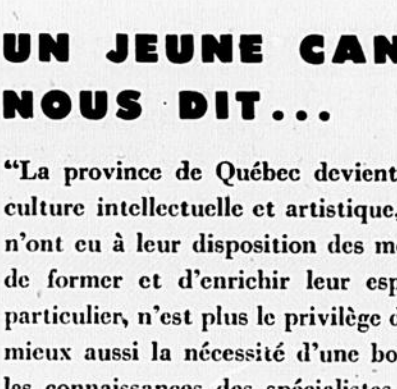
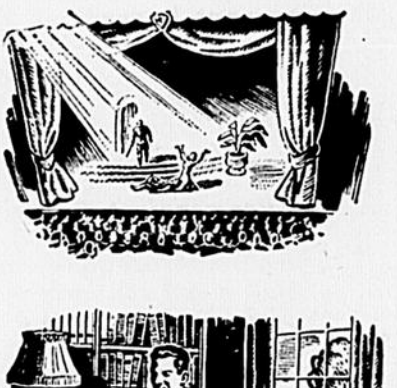
RÈGLEMENTATIONS SUR LES PRODUITS DE L'ÉRABLE

Le Ministère Fédéral de l'Agriculture constate qu'en général, la majorité de ceux qui sont intéressés dans l'industrie des produits de l'érable — les producteurs aussi bien que les commerçants — se conforment aux exigences de la Loi sur l'Industrie des Produits de l'Érable quant à la pureté des produits, le maintien des standards et le marquage approprié.

front en vente des produits falsifiés ou des produits d'imitation trompeuse mal étiquetés. Comme résultat de cette surveillance, un nombre de ces individus suspects de fraude, ont été traduits en cour et sur déclaration sommaire de culpabilité, condamné à des amendes variant de \$10.00 à \$200.00 et les frais.

ment le nom et l'adresse du fabricant, les ingrédients qui le composent et les mots "aromatisé artificiellement à l'érable".

et de l'emprisonnement. Les pénalités pour les récidives suivantes sont plus sévères.



NOTRE PROVINCE EN PLEIN ESSOR

"...centre de culture intellectuelle et artistique"

Dès les premiers jours de la Nouvelle-France, les arts et les lettres ont occupé une place importante dans la vie du Québec.

Aujourd'hui plus que jamais, les héritiers de cette grande tradition — peintres, sculpteurs, artisans, écrivains, musiciens et chanteurs du Québec — trouvent dans leur pays même l'occasion de développer leurs talents dont le renom s'affirme de plus en plus à l'étranger.



UN JEUNE CANADIEN NOUS DIT...

"La province de Québec devient de plus en plus un centre de culture intellectuelle et artistique, et jamais les jeunes Canadiens n'ont eu à leur disposition des moyens aussi nombreux et faciles de former et d'enrichir leur esprit."

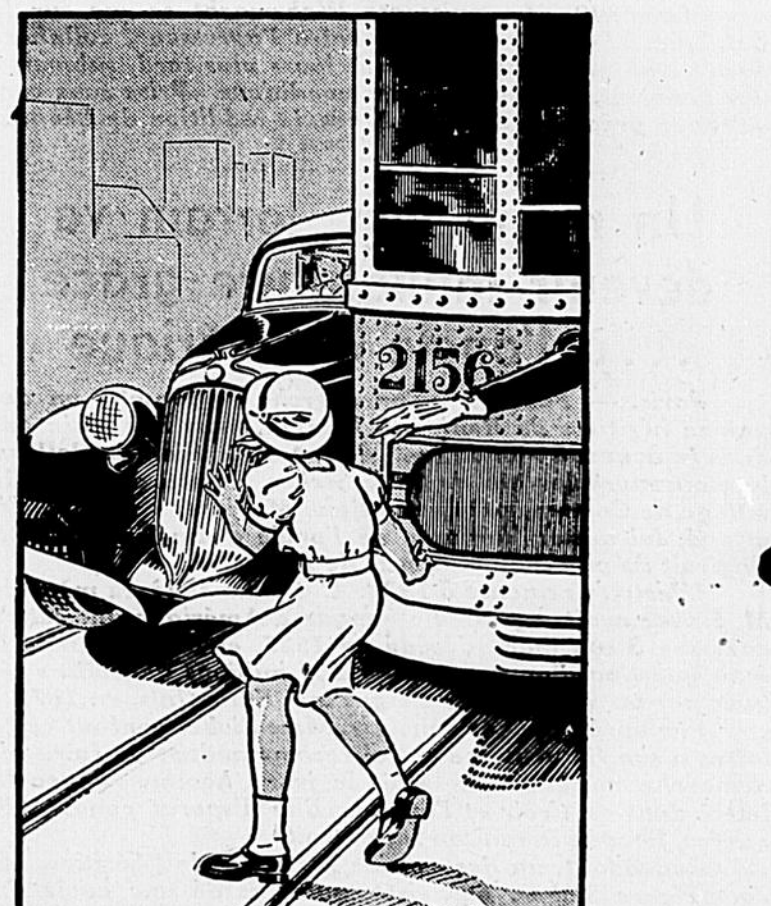
JEAN-CHARLES BONENFANT

Jean-Charles Bonenfant est né à l'île d'Orléans, où son père est médecin depuis quarante ans et où le premier ancêtre canadien de sa mère s'est établi vers 1670.

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR Molson's POUR CÉLÉBRER LE MAGNIFIQUE DÉVELOPPEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Pourquoi prendre une chance?

C'est dangereux d'agir ainsi. Quiconque traverse une rue immédiatement à l'arrière d'un tramway, d'un autobus ou de tout autre véhicule arrêté, s'expose à un accident qui pourrait causer la mort ou des souffrances pour toute une vie.



Ceux qui ARRÊTENT - REGARDENT - et ÉCOUTENT avant de traverser une rue observent les règles élémentaires de la sécurité. Pourquoi prendre une chance? Ça n'en vaut pas la peine

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

Lois pénales et châtements

Les criminels furent durement traités au Canada jusqu'au milieu du siècle dernier. — La prison pour dettes.

Les meurtres, les vols, les "hold up", le "gangsterisme" en un mot, nous grands journaux; et, à mesure, les cellules des prisons sont constamment remplies. Il est vrai que, même parmi les populations des villes, il en fut ainsi toujours, car il ne faut pas croire que celles-ci furent toujours peuplées de gens honnêtes. Toujours, il y eut des malandrins, des coupe-jarrets. Au fond de toute population, il y a la lie qui fourmille et qui n'attend que l'occasion pour manifester les mauvais instincts que recèle le cœur de l'homme.

Au début du 19e siècle, les autorités commencèrent à s'alarmer en constatant la sclérotisme et la dépravation existantes en certains milieux; et c'est alors que fut établi, à Montréal notamment, le premier "guet de nuit", en même temps que l'on pourvoyait à l'éclairage des rues. Mais les crimes n'en furent pas moins nombreux. Pourtant, les lois pénales du temps ne pouvaient être qualifiées légères. Elles étaient celles qui sévissaient en Angleterre en 1792. Mais elles furent quelque peu modifiées au Canada. N'empêche que les justiciables canadiens en purent apprécier toute la sévérité. Elles distribuaient les sentences de mort avec une extraordinaire largesse aussi bien aux petits qu'aux grands criminels. L'on pendait aussi bien pour le vol d'un cheval que pour le meurtre d'un être humain.

C'était pourtant assez pour faire réfléchir les "gangsters" de l'époque. Ainsi, dans le cas de haute trahison, jusque vers 1800, les exécutions se faisaient sur rite, dont la brutalité ne s'excuse que difficilement; et l'on pense aux multiples supplices que dut endurer, en France, le pauvre Ravallac, meurtrier du roi Henri IV.

En notre pays, après que le supplicé était demeuré suspendu au bout de la corde pendant une bonne demi-heure, le bourreau lui coupait la tête qu'il élevait pour la montrer à la foule en criant théâtralement: "Voici la tête d'un traître!" Il pratiquait ensuite une incision dans l'abdomen pour en retirer une partie des entrailles qu'il faisait brûler. Puis, enfin, il faisait mine de marteler le cadavre en marquant avec un couteau chacun des quatre quartiers. Ce délicat spectacle durait parfois deux heures, par exemple lors de l'exécution de David McLean en 1797.

Jusqu'en 1858, les exécutions furent publiques. On crut devoir pendant longtemps placer le cadavre du supplicié dans une cage de fer suspendue par des chaînes aux branches d'un arbre le long de la voie publique, comme il arriva à Lévis pour la Corriveau. Plus tard, les corps furent livrés à des médecins pour la dissection. Ce ne fut qu'en 1869 que le Parlement canadien adopta la loi qui est encore en vigueur et qui ordonne l'inhumation des pendus

dans l'enceinte des murs de la prison. Quand, autrefois, le criminel n'était pas pendu, il était exilé, mais auparavant il devait passer par une opération tout à fait inhumaine. Il était marqué, c'est-à-dire que, pendant que la main du prisonnier était implacablement retenue dans un cercle de fer, le bourreau lui appliquait sur la paume un fer rouge qui imprimait une lettre dans la chair calcinée. Il y avait aussi, pour des délits moindres, le pilori, qui consistait à maintenir la tête de la victime entre deux montants de bois dont chacun était taillé en forme de demi-lune et qui, une fois fermés, enserraient le cou, laissant la tête libre de l'autre côté. Le pilori était sur pivot et tournait, de sorte que de tous les côtés la tête faisait face à la foule qui entourait généralement l'instrument de torture et qui pouvait ainsi bombarder la tête de tout ce qui lui tombait sous la main. Charmant! Une loi passée en 1831 mit fin à ce hideux châtement. Naturellement, le fouet, que l'on manie encore aujourd'hui, était largement appliqué, même pour les plus petits larcins. On n'y allait pas à petits coups... de fouet. Pour avoir déserté son régiment, le soldat Larose fut condamné par le duc de Kent, son commandant, à 999 coups de fouet. Larose subit ce châtement sans une plainte; et, en revêtant sa chemise, regardant dans les yeux son commandant, lui dit montrant son cœur: "Sir, c'est d'une bal- le au cœur qu'il faut punir un soldat français."

Il y avait encore, en ces bienheureux temps, l'emprisonnement pour dettes, punition qui n'était loisible au créancier de prolonger aussi longtemps qu'il voulait satisfaire sa vengeance, en payant la subsistance du coupable à la prison. L'incarcération durait jusqu'à ce que le créancier fût las de payer. Agé- d'années Fautoux cite le cas d'un nommé McPhail qui fut écroué pour une dette de quarante-cinq louis et qui ne sortit de prison que huit ans plus tard. Pendant ces huit années, le malheureux souffrit au point qu'il perdit souvent la raison, son créancier, un nommé Reynald, payant fidèlement chaque semaine cinq chelins pour le garder sous verrous. Reynald, pour satisfaire sa vengeance, paya ainsi plus que le double de ce que lui devait le pauvre McPhail. On abolit, au Canada, cette barbare coutume en 1849, vingt ans avant que l'Angleterre se décidât à y mettre fin.

Il est heureux que, de ce côté-ci de l'océan, les hommes, pour ce qui a trait aux lois pénales et aux châtements, se soient humanisés, faisant ainsi, peut-on dire, contrepoids à ceux des pays revenus aux atrocités d'autrefois qu'ils ont même réussi à... "perfectionner" par des méthodes modernes, si l'on en juge par ce qui se passe dans les camps de concentration d'Allemagne

Pour connaître la vérité, il faut lire

Faussaires et Fausselets

EN

Histoire Canadienne

par Gustave Lanctot de la Société Royale
Préface de Robert de Roquebrune

Une dénonciation sérieuse des erreurs qui se sont glissées dans notre histoire nationale et des individus qui, sciemment ou non, les ont créées.

Votre connaissance de l'histoire canadienne ne peut être complète ni précise si vous n'avez pas lu ce livre. Un livre étonnant, instructif, passionnant.

Prix : \$1.35

En vente partout — Demandez nos catalogues

LES EDITIONS VARIETES

1410, rue Stanley ■ Montréal ■ MA 3773

et de Russie et dans les prisons de Hongrie où l'on "cuisine" les accusés pour les induire à avouer leurs "crimes..."

Serge DUHAMEAU

"Le Progrès du Golfe"

FILMS D'INSPIRATION RELIGIEUSE

Les films d'inspiration religieuse continuent à naître en France et ils obtiennent un grand succès. Après M. Vincent, nous aurons bientôt saint Paul: "saint Paul le Persécuteur et saint Paul l'Apôtre. Deux mouvements d'une même vie, deux épisodes distincts d'un même film, puis saint François d'Assise, la Divine Trinité, d'Abel Gance; et le curé d'Ars dans le Sorcier du Ciel. Ce dernier film est presque fini. Georges Rollin qui joue le personnage du saint curé a fait huit jours de retraite chez les Jésuites de Nancy pour se mettre dans la peau de son personnage. On annonce aussi que Julien Duvivier va réaliser à Londres "La Première Légion", la pièce américaine où sont mis en scène des Pères de la Compagnie de Jésus et qui fut représentée entre les deux guerres au théâtre du Vieux Colombier. Il est enfin question d'un film sur les martyrs du Canada. Le scénario est composé et Maurice Cloche en serait le réalisateur.

E. S. P.

VISAS REFUSÉS

PARIS. — Un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis a déclaré que trois Français qui devaient représenter leur pays au congrès culturel et scientifique pour la paix mondiale à New-York, n'ont pas eu l'autorisation d'entrer aux Etats-Unis.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que Dame LAURENCE BOUQUARD, commise, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou sa session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, EDOUARD L'APINIE, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère. Daté à Montréal, Province de Québec, ce 2e jour de mars 1949.

GAMEROFF & FENSTER, Procureur de la requérante, Suite 909, Thémis Building, 10, St-Jacques-Ouest, Montréal, Qué.

Pierrette Alarie à Radio-Carabin

PIERRETTE ALARIE, la plus célèbre de nos chanteuses canadiennes-françaises, sera l'invitée d'honneur à Radio-Carabin le 6 avril. Ce jeune soprano-colorature, qui nous fait tant honneur chez-nous et à l'étranger, a poursuivi ses études musicales au Curtis Institute de Philadelphie avec Elizabeth Schumann. En 1945, elle fut gagnante des "Metropolitan Auditions of the Air" qui lui valut un contrat avec le Metropolitan Opera Company de New York. L'été dernier, elle chanta à l'Opéra Comique de Paris où elle doit retourner à l'automne pour remplir un contrat de saison. Nous l'avons entendue maintes fois à Montréal, aux Variétés Lyriques et sur nos ondes.

Cette semaine, Bébert tente une autre sortie avec Fleurette, Garand, jeune poète, va quêter une plume et du feu chez son ami Pierrot. Ce dernier le renvoie à Colombine, la voisine. Pour l'écoute de Radio-Carabin, tous les mercredis soirs à 9 heures: le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné que HYLLES ELIZABETH CAMPBELL, de la cité de Verdun, district de Montréal, Province de Québec, demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, un acte de divorce d'avec son époux, HOMER WALTER WESTOYER, de la cité de Verdun, district de Montréal, Province de Québec, pour adultère et désertion. Daté à Montréal, ce 28ème jour de février, 1949.

DAVID COVELER, Procureur pour la requérante, Suite 527, Edifice Confédération, 1253 Ave McGill Collège, Montréal, Qué.

12-10-26 Mars — 2 Avril.

IMPRIMATUR

Le journal "L'Autorité", faisant affaire sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux, Suite 524, Edifice Canada Cement, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair", Beauveville, Qué. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des postes, Ottawa.

Théâtres

"The Accused", avec Loretta Young, à l'affiche vendredi

"The Accused", mettant en vedette Loretta Young, Robert Cummings et Wendell Corey, prendra l'affiche du théâtre Capitol vendredi.

Loretta Young personnifie un professeur de psychologie dans une université de l'ouest américain où elle se trouve mêlée à une affaire de meurtre. Tout à fait par hasard elle devient le principal point de mire dans une affaire de meurtre; elle se fait aimer d'un lieutenant de police (Wendell Corey) et du gardien de la victime (Robert Cummings). Ce qui arrive lorsqu'ils apprennent qu'elle est l'accusée et la façon dont elle réagit, la peur d'être condamnée font de "The Accused", un film qui tiendra les spectateurs en suspens comme pas un autre.

Le metteur en scène de "The Accused" est William Dieterle.

A L'IMPERIAL

"The Dark Past", mettant en vedette William Holden, Nina Foch et Lee J. Cobb, prendra l'affiche du théâtre Imperial, vendredi. D'après les critiques, ce film serait un chef-d'œuvre du genre. En effet il tient les spectateurs en haleine du commencement à la fin. C'est un film policier dans lequel William Holden personnifie, pour la première fois à l'écran, un rôle de dur à cuire, celui d'un bandit évadé. L'intrigue tourne autour des efforts d'un psychiatre pour découvrir ce qui se passe dans la tête d'un meurtrier.

Dans des rôles de soutien, on verra Adèle Jergens, Stephen Dunne, Lois Maxwell. C'est une réalisation de Rudolph Mate. Le scénario a été écrit par Malvin Wald et Oscar Saul.

A L'ORPHEUM

"Siren of Atlantic", mettant en vedette Maria Montez, Jean-Pierre Aumont et Dennis O'Keefe, prendra l'affiche du théâtre Orpheum vendredi.

Maria Montez joue le rôle de la reine Antinea, la souveraine d'un royaume légendaire qui descend, prétend-on, de Neptune. Jean-Pierre Aumont personnifie un jeune soldat français qui succombe à ses charmes et Dennis O'Keefe, un compagnon d'armes. Les décors sont de Lionel Banks qui mérita déjà un Oscar pour "Lost Horizon".

Le metteur en scène de ce film fut Arthur Ripley. Dans des rôles de soutien, on verra Morris Carnovsky, Alexis Minotis, Vladimir Sokoloff et Russ Conklin. En attraction supplémentaire, "The Gay Amigo", avec Duncan Renaldo et Leo Carrillo.

AU LOEWS

"The Snake Pit" obtient tellement de succès que la direction du théâtre Loew's a décidé de le garder à l'affiche en 3e semaine. Les vedettes de cette production sont Olivia De Havilland personnifiant une jeune femme qui fait de la neurasthénie, Mark Stevens, son époux, et Lea Genn, le médecin de l'institution où elle est sous traitement. Ce film nous montre le processus employé par les psychiatres et les psychologues pour guérir les malades mentales et nerveuses. Placée dans un hôpital, Olivia de Havilland subit plusieurs traitements qui amèneront sa guérison. Ce sujet tragique a été traité avec beaucoup de réalisme par le scénariste. On y voit des scènes inoubliables qui tireront les larmes des yeux.

"The Snake Pit" est une magnifique réalisation d'Anatole Litvak.

AU PRINCESS

"Road House", mettant en vedette Cornell Wilde, Ida Lupino et Richard Widmark, restera à l'affiche du Princess pour une deuxième semaine.

Philippe de Renaissance Films marque une date dans l'histoire du cinéma canadien.

En programme double, un film dramatique et musical à la fois avec le fameux chanteur Tino Rossi "Naples au baiser de feu". Ses partenaires féminines: Viviane Romance et Mireille Balin. Un film que tous ceux qui aiment les refrains prenants de Tino Rossi ne voudront pas manquer puisqu'il y a chanté de grands succès entre autres "Taratantelle", "Chansons d'amour", "Ecoutez les mandolines".

AU CINEMA DE PARIS

Il était une fois une petite fille qui se nommait Désirée Clary et qui était née à Marseille. Elle devint une ravissante jeune fille et, quand elle eut dix-huit ans, elle fit la connaissance d'un charmant officier qui s'éprit d'elle. Quelques semaines plus tard, ayant connu le frère de ce jeune officier, elle lui accorda sa main. C'était le futur Empereur des Français, Napoléon Bonaparte.

Voilà comment débute cette belle réalisation de Sacha Guitry, "Le Fabuleux Destin de Désirée Clary" qui met en vedette les noms les plus fameux au cinéma français. Ce film prend aujourd'hui l'affiche au Cinéma de Paris.

Mais Bonaparte de retour à Paris, rencontre la belle Joséphine, de Beauharnais et vite il oublie la pauvre Désirée qui en voit ressentir un chagrin profond et un vif ressentiment. Elle jure de se venger. Elle vient à Paris, fait la connaissance de Bernadette, qui n'aime pas Bonaparte et l'épouse... Et les années passent, Napoléon est devenu Empereur et Bernadette, Princesse royale de Suède, mais Désirée n'a pas oublié... Et un jour elle entre en scène... Fut-elle tout à fait étrangère... La chute vertigineuse du héros contre qui l'Europe s'est ébranlée? Quel rôle joua-t-elle alors? Jean-Louis Barrault puis par la suite Sacha Guitry prêtent au visage de Bonaparte cette flamme qui le caractérisait, cette voix de clairon, ces gestes de maître, bref la ressemblance avec les portraits de Napoléon est saisissante. On retrouve parmi les vedettes Gaby

COUR SUPERIEURE

CANADA
Province de Québec,
District de Montréal.
No 271070

MARIE PAULINE MARGUERITE MADELINE BOYON, de la Cité et District de Montréal, épouse séparée de biens de Roland Tougas, et dont autorité à ester en justice dans une action en réparation de corps et de biens en vertu d'un jugement de l'honorable M. le Juge Casgrain, rendu le 18ème jour de mars 1949.

— vs —
ROLAND TOUGAS, autofois de la Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus. Défendeur.
Montréal, 21ème jour de mars 1949.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Dame ETHEL BELLE LISHSITZ, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, LOUIS LISHSITZ, pour cause d'adultère. Daté à Montréal, Province de Québec, ce 2e jour de mars 1949.

LOUIS FREEDMAN, Procureur de la requérante, Ch. 2, Edifice Transportation, 20 St-Jacques-Est, Montréal, Qué.

12-10-26 Mars. — 5 Avril 1949.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que Dame ELIZABETH AUDREY HEUGELERK QUINLAN, de la cité de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, JOHN JOSEPH QUINLAN, Courrier en placement, de la Cité de Westmount, Province de Québec, pour cause d'adultère. Daté à Montréal, Province de Québec, ce cinquième jour de mars, 1949.

PETER J. USHER, Procureur de la requérante, 276 rue St-Jacques, Montréal-1, P. Q.

12-10-26 Mars — 2 Avril 1949.

Salluste LAVERY, O.R.,
Rés. 6450 O. Colomb. Tél. DQ. 6654
Le Phillips GUY, D.C.L.
Rés. 5482 Berthel Tél. CH. 5599

LAVERY & GUY

AVOCATS-PROCEUREURS
Avocats-conseils de l'Union Internationale des employés de Tramways — Local 760
1575 rue St-Denis
MONTREAL Tél. HA. 4118

Tél. MA. 8424

PAUL GAUTHIER

NOTAIRE et COMMISSAIRE
84 Ouest, Notre-Dame
MONTREAL 1, Qué.

GARCIA POULIN, A.P.A.

AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ DE QUÉBEC
ACCREDITED PUBLIC AUDITOR OF QUÉBEC

Spécialités:
Vérification générale — Organisation système de comptabilité

606, rue Cathcart
Bureau : PL. 5900
Résidence : 1700 est, rue Sherbrooke CH. 9360 (App. 25)

Les pensions de vieillesse—l'assurance-chômage—les allocations familiales sont une protection de tous les jours pour chaque famille canadienne.

Elles placent tous les Canadiens à l'abri du besoin; elles donnent la sécurité à chaque foyer.

La sécurité vous l'avez!

C'est le gouvernement libéral qui a donné à chaque famille canadienne — à la vôtre — cette sécurité sans précédent; avec le parti libéral vous pouvez envisager l'avenir — celui des vôtres — sans crainte du lendemain.

Ne jouez pas avec votre prospérité

Louis ST-LAURENT

c'est votre sécurité

Organisation Libérale

DUPUIS

Ouverts de 9h. à 5h.30, samedi compris.

complets 2 pantalons

POUR HOMMES, JEUNES GENS

Portez ce printemps, à Pâques un complet vous accordant l'allure dégagée, de sobre élégance résultant d'une confection experte et de tissus de haute qualité.

UN ACHAT AVANTAGEUX EXPLIQUE CETTE OFFRE

Complet à 2 pantalons

49.95

Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale

DUPUIS possède l'une des plus intéressantes collections de complets printemps-été. Élégant veston croisé "loungé" si recherché des hommes au goût moderne. Aussi complets à veston droit, dessin quadrillé présenté dans de souples étoffes. Choix de worsted anglais à rayures diverses... étoffe genre flanelle unie dans le brun, bleu.

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, v. p. et gér. gen.

LA VENTE DU QUEBEC AU CAPITALISME YANKEE

Le plan "Houde" pour résoudre le lourd problème du métro

Il se peut fort qu'il demeure à jamais un plan "en l'air." — Camillien escompte des élections fédérales prochaines, tandis qu'elles n'auraient lieu qu'en octobre. — Comment le p'tit gars de Ste-Marie pourra-t-il défendre le copain Duplessis devant les ouvriers de Montréal et d'ailleurs ?

Quel est ce plan Houde pour la solution en un tournemain du problème de la circulation, le plus urgent, le plus considérable qu'on ait eu jusqu'ici à résoudre à l'hôtel de ville de Montréal ? Il paraît que Camillien, au cours de son entente secrète avec Maurice, afin de récupérer ses anciens pouvoirs, s'est surtout servi de ce plan mystérieux. S'il l'a expliqué au premier ministre, il n'a pas encore tenu le public au courant, et il se peut que comme plusieurs autres de même source, le nouveau plan "houdiste" reste dans les ténèbres.

Preuve que cette convention entre les deux ex-adversaires a été bâclée très hâtivement à la dernière minute un mercredi matin, jour des dévotions "duplessistes", entre ces deux hommes pieux, c'est que les pouvoirs du premier n'ont pas été définis et que les hommes de loi se demandent aujourd'hui si en cas d'absence ou de maladie du premier magistrat, le pro-maire ne possède pas les mêmes pouvoirs que lui. En dépit de l'assertion du premier ministre que le pro-maire n'a obtenu aucun nouveau pouvoir, il paraît que la Charte de Montréal le contredit spécifiquement parce qu'elle stipule que les pouvoirs du pro-maire sont exactement ceux du maire.

Le premier ministre aura beau dire, ce n'est pas parce qu'il déclarera telle chose légale et telle autre illégale, qu'il pourra faire disparaître les textes contraires à ses assertions. Lui si particulier sur les textes, lorsqu'il s'agit des grèves, se moquera-t-il de la loi dès que ça fait son affaire ?

En dépit de l'affirmation de Camillien que lui seul est capable de doter la métropole d'un métro, il n'en reste pas moins que c'est l'administration actuelle qui a rendu la chose possible. Bien que le coût de construction du métro et des autres travaux requis pour résoudre de façon permanente le problème du transport en commun, soit plus élevé qu'il y a sept ou huit ans, la ville de Montréal se trouve dans une meilleure situation financière à l'heure actuelle, qu'elle ne l'a jamais été, par suite de la réduction de la dette et du taux d'intérêt à payer.

Comme des divers plans préparés jusqu'ici, aucun n'est sensé coûter moins de \$150 millions, il était facile à (Suite à la page 2)

Un mort-vivant reçoit un coup devant le Paradis

Dans un village d'Italie, un homme de quarante-sept ans, Vincenzo Filottero est mort le dimanche. Le mardi suivant, ses parents et ses amis préparaient l'enterrement et priaient autour de son cercueil, lorsqu'ils s'aperçurent avec épouvante que le couvercle de celui-ci se soulevait lentement. Le mort était ressuscité!

Ce fut une suite générale, tandis que le mort-vivant regardait la scène d'un air hébété. Plus tard, le calme revenu, Filottero raconta une étrange histoire. Il avait entendu la voix du docteur lorsque ce dernier déclarait que le cœur du malade ne battait plus. — Alors, dit-il, je me trouvais dans un grand jardin plein de fleurs, sous un ciel bleu. J'étais habillé de soie rose. Je marchais dans une magnifique avenue, lorsque je vis une porte de bronze sur laquelle était écrit : "Paradis." J'allais entrer, mais un homme en noir vint vers moi et me donna un coup de matraque en m'ordonnant de partir. A ce moment-là je me réveillai... Le nouveau Lazare a été examiné par des médecins qui devaient dire s'il s'agit d'un fou ou d'un homme normal.

Les élections de Lachine réservent des surprises

(De notre correspondant spécial) Lachine, 1. — Comme c'est lundi le 4 avril que se tiendront les élections municipales, il y a lieu de deviner un peu quels seront les élus aux divers postes de l'hôtel de ville. Bien que M. Edgar Leduc ait fait une campagne digne de tous les éloges, il est douteux qu'il puisse l'emporter sur M. Carignan, beaucoup plus à cause des droits d'ancienneté de ce dernier que de ce qu'il a fait pour sa ville, car cela se résume à zéro. Un candidat qui mérite grandement la confiance des électeurs est M. Eculidde Lalonde, adversaire de l'échevin E.-H. Connolly, qui s'est rendu surtout remarquable par son incommensurable nullité. M. Lalonde est un "self-made man." C'est par son travail ardu qu'il est parvenu à la tête d'un commerce prospère, et il a un excellent programme à offrir aux électeurs. Ainsi, il est opposé à la division de la ville par quartiers. Il favorise le billet unique sur les tramways Lachine-Montréal, comme il est en faveur du téléphone reliant Montréal sans charge additionnelle. Parmi les autres candidats, il semble que l'échevin Chassé l'emportera sur M. Théodule Ravary; M. Chick sur l'échevin Gilbert, M. C. Costello sur l'échevin Donat Cardinal, M. John Lindford sur l'échevin Stonehouse, et M. A.-O. Richard sur l'échevin Lefebvre.

lunettes

verres optiques
examens de la vue

Bureaux chez Dupuis Frères

ALBANY PHILIE O.D. assisté doptométristes et opticiens diplômés

PLATEAU 5151 LOCAL 338

Les lettres

Louigny de Montigny et la langue française

Le dernier livre de Louigny de Montigny porte un titre étrange: *Écrasons le perroquet!* (1) Qui est le perroquet, dans l'appréciation de l'auteur? C'est moi, votre voisin, tout le monde. Le perroquet, c'est l'homme qui répète ce qu'il entend autour de lui, en particulier les fautes de français les plus grossières, sans s'en apercevoir et sans se demander ce qu'il peut y avoir de faulx dans son langage. D'où le conseil: *Écrasons le perroquet qui est en nous.* Tuons-le de la manière que l'on voudra, par l'écrasement, la strangulation ou un coup de bâton au bon endroit, mais finissons-en avec lui. On pourrait faire plus mal, ou moins bien. Louigny de Montigny s'occupe depuis longtemps de linguistique, philologie, étymologie et autres sciences visant à l'épuration du verbe français au pays. Dès son premier ouvrage, *La Langue française au Canada*, qui remonte à 1916, il s'attaquait à maints problèmes s'y rattachant. Le livre fit quelque sensation. Certains écrivains alors priés, en français et en anglais, mêmes, se sentirent piqués. Les uns s'indignèrent, les autres se trouvèrent ébranlés dans leurs convictions intimes, littéraires parlant. Dans d'autres milieux, des points d'interrogation se posèrent. "J'avais illustré, écrit aujourd'hui l'auteur, par des exemples, la façon de parler des diverses classes de notre population, et certains lecteurs ont mis en doute l'exactitude de mes observations — en quoi ils n'eurent pas toujours tort, non plus que toujours raison. En tout cas, ils m'ont incité à préciser. C'est ce que nous nous faisons un plaisir de faire. Une expression vicieuse continue pas moins d'exercer son maléfice. Du reste, on nous l'a dit: Il est des morts qu'il faut qu'on tue."

Après trente-deux ans, Louigny de Montigny revient à ses querelles de langage. Il ne s'en désintéressa jamais. Entre temps, il publia une comédie, une fantaisie poétique comme *Le Beau-père de Mélusine*, des contes et de la critique. Il obtint même son doctorat ès lettres à l'Université de Montréal, après soutenance d'une thèse en marge du roman de Louis Hémon: *Maria Chapdelaine*. Puis, tout à coup, le voilà revenu à ses premières amours. D'où le perroquet qu'il importe d'écraser, pur impureté comment. L'écrivain estime d'abord que la langue en usage chez nous est le français, à la condition qu'elle soit parlée et écrite correctement. Ce en quoi il a raison. Il s'oppose à la théorie d'une langue canadienne, réclamée par certains, qui rendrait "le son de l'âme canadienne". Ici encore, n'erre-t-il pas, pourvu qu'il accepte l'apport de canadiannismes et de termes régionaux de franche lignée, employés où il se doit et à bon escient. De même qu'il ne faut pas être plus catholique que le Pape, n'est pas nécessaire aux Canadiens français de se montrer plus Français que leurs cousins de France. On n'ignore pas que les parlers régionaux ajoutent en France à la langue et l'enrichissent. Ce qui fait le bonheur des Français peut faire le nôtre, chaque chose à sa place et en son temps. L'auteur accepte d'ailleurs ce point de vue.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Au début de l'année, l'Association des Accidents du Travail a lancé un appel à toutes les industries de la Province les invitant d'organiser un sein même de leur usine un Comité de Sécurité.

Entrant dans le mouvement lancé par l'Association, plusieurs industries chez lesquelles des Comités de Sécurité n'existaient pas auparavant en ont formés récemment apprend-on aujourd'hui au bureau central de l'Association.

De toutes les Provinces du Canada, nous dit un porte-parole de l'Association, Québec est la seule Province où le nombre des accidents industriels soit diminué l'année dernière et, fière de ce succès, l'Association espère en diminuer le nombre davantage en promouvant la formation de ces Comités de Sécurité dans les ateliers.

Ces Comités ont pour tâche de tenir des réunions mensuelles et d'étudier les moyens à prendre pour prévenir les accidents dans leurs établissements respectifs et d'adopter les mesures préventives nécessaires dans les ateliers.

Les patrons, nous dit-on, donnent leur entière collaboration à la formation et au bon fonctionnement de ces Comités de Prévention parce qu'un tel organisme a pour résultat non seulement de prévenir les accidents mais également d'en diminuer le coût.

Au cours du mois de février dernier, la Commission des Accidents du Travail de Québec a adjugé la somme de \$1,008,944.97 en compensation et aide médicale aux accidents et à leurs dépendants, et durant la même période, les réclamations reçues par la Commission se chiffrent à 7,041.

La mode: le seul colonel ayant assez de poigne pour faire marcher un régiment de femmes. — Guy DUPREHAULT

On se demande si elle n'a pas été faite par l'Union Nationale avant les élections de juillet 1948, pour garnir sa caisse électorale. — Lutte sans merci entre deux anciens copains: le sieur Duplessis et le "Devoir." — Les huit femmes de Tommy Manville. — Le "communisme" du "Devoir."

Ce n'est plus la guerre froide qui existe entre le sieur Duplessis et le "Devoir", mais une guerre "chaude en diable", comme on peut le constater. Un mois avant les élections provinciales, cependant, le "Devoir" s'était mis au service du chef de l'Union Nationale, et prétendant que le vote nationaliste, l'ancien vote du Bloc Popu, était prépondérant dans le Québec, il avait voué ce vote au Mauricien. Celui-ci, grâce à son imposante majorité, jugea sans doute après coup qu'il aurait pu se passer des nationalistes, car il n'en tint pas plus compte que d'une savate rapécée. D'où la rancune de MM. Gérard Filon et André Laurendeau, suffoqués de se voir mis au rancart par un pareil sans-cœur!

En tant que premier ministre et procureur général, M. Duplessis reproche surtout à la grève de l'amiante d'être illégale. Il vient de se fendre d'un commentaire peu propre à enthousiasmer le "Devoir": "Je regrette, non pas pour moi et non pas pour l'Union Nationale, qu'un certain journal de Montréal, dans cette malheureuse grève, s'ingénie à dénaturer les faits, à faire de la basse magogerie et à imiter, même en la dépassant, la campagne des communistes qui procèdent toujours selon une tactique bien connue: celle de tenter de déprécier les lois et l'autorité, et d'encourager le désordre et le sabotage... Il n'y a aucun doute, et personne de bonne foi ne peut le nier, que la grève en cours est fondamentalement illégale, parce que les chefs grévistes ont refusé d'avoir recours à l'arbitrage... Il est évident que le mépris des lois engendre l'anarchie et le désordre. Il est non moins évident que le mépris des lois civiles édictées par l'autorité civile, entraîne le mépris de toutes les autres lois."

A cela le "Devoir" répond: "Avant que les choses ne se gâtent définitivement, rappelons quelques faits qui permettront au lecteur de se former un jugement sur la responsabilité des événements actuels et futurs. D'abord, la grève de l'amiante est une grève juste. Plusieurs autorités morales l'ont déclaré. Le "Messenger St-Michel", organe diocésain de l'évêché de Sherbrooke, s'est exprimé sans équivoque sur ce point. Le curé d'Asbestos vient de déclarer: "Si j'étais mineur, je ferais la grève", et il a comparé les grévistes aux zouaves pontificaux."

A propos de l'intervention de la police provinciale dans cette grève, le "Devoir" lance cette autre bordée à M. Duplessis: "Il n'est peut-être pas mauvais de savoir "quel ordre" la police provinciale prétend rétablir à coups de matraques à Asbestos. Est-ce l'ordre social chrétien, ou l'ordre capitaliste païen ?

"Nous reproduisons dans notre édition d'aujourd'hui une maquette parue dans le magazine "LIFE" du 24 décembre 1945. Elle représente les huit femmes successivement divorcées de Tommy Manville, héritier multimillionnaire des intérêts Manville.

"Pendant que les ouvriers canadiens-français d'Asbestos crévent dans la poussière d'amiante, Tommy Manville pratique le sport du divorce. Abandonner le travail parce qu'ils sont mal payés et mal traités, c'est pour les ouvriers d'Asbestos un crime contre l'ordre public et il doit être réprimé à coups de matraque; mais changer de femme comme on change de chemise, c'est pour Tommy Manville une opération légale, presque un acte de prouesse.

"Les ouvriers d'Asbestos se font taper dessus, parce qu'ils veulent protéger leur santé et assurer le nécessaire à leurs familles; Tommy Manville est comblé d'honneurs et d'argent, parce qu'il donne le spectacle de la dégradation de la famille."

Après avoir lu ce morceau, on se demandera évidemment comment il se fait que le pieux, le chaste Maurice, toujours si avide de se comparer à saint Joseph, puisse appuyer un affreux mécréant comme ce Tommy Manville. On voit par là que l'hypocrisie est un masque hideux qui finit toujours par être déchiré. Lorsque le Mauricien nous reparlera de ses "dévotions spéciales" du mercredi, nous saurons à quoi nous en tenir.

La vérité commence à se faire jour. On soupçonne que l'Union Nationale, dans cette grève de l'amiante, livre au capitalisme américain la province de Québec, qu'elle lui a vendue à la veille des élections provinciales de juillet 1948, afin de garnir sa caisse électorale. Déjà des orateurs (suite à la page 2)

Le développement de la vie culturelle dans l'Etat d'Israël

La langue adoptée est celle de la Bible. — Quoique la religion juive soit officielle, les autres sont tolérées. — L'éducation est très moderne. — A propos de la viande "kosher."

Dernières nouveautés littéraires

Un grand roman canadien AU DELA DES VISAGES par André Giroux

Ce roman psychologique qui a suscité le plus de commentaires au cours de l'année dernière a soulevé un grand enthousiasme dans toute la presse. Le drame de conscience, le drame social, le drame psychique que pénètre cette étude a provoqué un nombre imposant d'éloges dont nous relevons les principaux: "S'il faut louer André Giroux, c'est l'art avec lequel il sait graver des caractères par des traits vifs et précis, le fait d'avantage louer d'avoir par une technique aussi dévouée, donné à son oeuvre une densité spirituelle dont il y a peu d'exemples dans nos lettres." Le "Devoir", M. J.-P. Houle.

"On avouera que la nature de ce drame métaphysique qui aboutit, dans les faits, au meurtre le plus sordide, est loin d'être banale. Elle exigeait, du romancier, une maîtrise peu commune pour la rendre plausible et pour nous faire partager les angoisses de ce héros. Que Giroux y soit parvenu nous convainc de l'authenticité de ses dons." Montréal-Matin, M. Roger Duhamel.

"...Il y a une pureté qui réside aux assauts de la chair, pureté qu'on ne peut vraiment appeler découverte, parce qu'elle n'a jamais été réellement perdue. Elle a pu matériellement s'oublier, mais le sens et l'estime en sont si vivaces en l'âme et même dans le corps, que la tendance vers Dieu n'en est pas longtemps déviée. C'est cette pureté là que M. Giroux a eu l'audace de prendre comme matière d'art. Il l'a traitée avec un tact assez rare, respectant à la fois les rigueurs des lois morales et les impérables des cas de conscience singuliers." La Revue dominicaine, M. Clément Lockquell, E.C.

"Tout, d'ailleurs, dans cette oeuvre de jeunesse et de foi, tranche sur le "déjà vu." La structure, l'atmosphère, l'inspiration et le style de ce roman traversé d'un grand vent de pureté et de sincérité étonneront, déconteront même les lecteurs et les critiques trop attachés aux formes traditionnelles de ce genre littéraire." Le Soleil, M. Cyrille Pelteau.

"André Giroux donne des témoignages d'une belle imagination et d'une sensibilité qui n'exclut pas un mépris parfois exagéré de la société telle qu'on la conçoit dans les rapports quotidiens." Radio-Monde, M. René-O. Boivin.

"Voici un écrivain qui ne se contente pas d'un premier jet, qui remet sur le métier, coupe, sarcelle, éplaque, ne s'imaginer point qu'il suffit de respecter la grammaire et la syntaxe élémentaires, pour lui classer d'emblée au premier rang. Il a, sous ce rapport, un mérite peu ordinaire." Le Courrier de St-Hyacinthe, L'Illettré.

"C'est le grand mérite de M. Giroux d'avoir posé le problème de la pureté du coeur et d'en avoir donné une solution évanescente." L'Action Catholique, M. Elie Goulet.

"Au delà des visages" est une oeuvre qui marque dans notre littérature. Dès son premier roman, M. Giroux se pose en écrivain sur lequel il nous est permis de fonder les plus beaux espoirs." La Patrie, M. Dostaler O'Leary. (Suite à la page 2)

Toute vieille nation a des coutumes bien établies et sa culture, sa langue, sa littérature, ses danses populaires, sa musique, etc. Dans un pays relativement nouveau, comme les Etats-Unis ou le Canada, la plupart des éléments de ce qu'on appelle la culture nationale sont toujours en formation.

Les premiers colons des Etats-Unis avaient une origine anglaise, et apportèrent avec eux la langue et la littérature anglaises aussi bien que les coutumes de l'Angleterre. Pendant les siècles qui suivirent, cette culture anglaise fut modifiée aussi bien par la nature du pays nouveau que par l'influence sur l'Amérique des émigrés et immigrants qui y arrivèrent des quatre points du compas, avec un héritage culturel très varié.

L'Etat d'Israël est une nation bien plus jeune que les Etats-Unis, donc il est très naturel que, de bien des points de vue, sa culture nationale soit encore dans les premières étapes de son développement. En un sens, néanmoins, Israël a une des plus vieilles cultures du monde.

Les juifs qui colonisèrent la Palestine dans les trois générations de son histoire moderne ont apporté avec eux bien des langues et des coutumes de leurs pays d'origine. Mais ils ont aussi apporté avec eux les vieilles coutumes juives et la vieille langue hébraïque. Cette vieille langue hébraïque, la langue de la Bible, est maintenant la langue du nouvel état d'Israël. La renaissance de la langue hébraïque est, à beaucoup d'égards, le phénomène culturel le plus remarquable de l'Israël moderne.

Parmi les langues parlées par les juifs du monde entier sont le Yiddish, dérivé de l'ancien allemand mêlé avec de l'hébreu et écrit avec l'alphabet hébreu, le Ladino, dérivé de l'ancien espagnol mêlé avec de l'hébreu et aussi écrit avec l'alphabet hébreu. Le Yiddish est la langue de la plupart des juifs de l'Europe orientale. Le Ladino est la langue de la plupart des juifs dans les pays balkaniques. Le Russe, le Polonais, l'Arabe, le Hongrois, l'Allemand, l'Anglais, l'Italien, le Roumain, et de nombreuses autres langues sont aussi familières à un nombre considérable de juifs.

Quand les juifs décidèrent de se choisir une langue nationale pour leur nouvel état, ils ne choisirent aucune de ces langues, et adoptèrent l'hébreu. Ce choix fut fait il y a quelque soixante-dix ans. L'hébreu n'était pas facile de faire revivre une langue qui avait été parlée que rarement pendant quinze cents ans, mais ce n'était pas aussi difficile que certains anticipent.

L'hébreu ne fut jamais exactement une langue morte. Pendant la plupart des siècles de l'exil juif de la Palestine, ils se servirent de l'hébreu dans leurs prières et dans leurs études, dans toutes les formes de la littérature et même dans les transactions commerciales et dans leur correspondance privée. L'hébreu fut parlé presque toujours quand des Juifs venant de différents pays se rencontraient. Le peuple juif tout entier considéra la langue de la Bible comme la langue nationale des juifs et elle fut préservée avec un soin particulier. Chaque génération de juifs produisit des hommes de science, des érudits, des poètes et des conteurs juifs qui écrivaient en hébreu dans nombre de pays.

Il y a soixante-dix ans, un petit groupe à Jérusalem, sous l'inspiration d'Eliezer Ben-Jehuda, né en Russie, décidèrent de commencer à parler en hébreu tout le temps. Le mouvement se répandit même hors de la Palestine, et des groupes de juifs parlant l'hébreu et des écoles juives dans lesquelles l'enseignement était conduit en langue hébraïque furent établies dans de nombreux pays. Mais ce n'est qu'en Palestine que ce mouvement eut un succès complet. Aujourd'hui, l'hébreu est la langue maternelle de plusieurs centaines de milliers de juifs en Israël, tandis que d'autres centaines de mille ont appris à le parler couramment après leur immigration en Palestine. L'hébreu n'est pas seulement la langue des écoles juives, mais encore de l'armée, du théâtre, de l'opéra, des journaux et de la conversation de tous les jours dans l'état d'Israël. (suite à la page 2)

LE CIVISME

c'est une foule de petites choses!



Des accidents arrivent à la maison

Les statistiques — et les rapports des hôpitaux — font voir qu'il se produit plus d'accidents dans la maison que partout ailleurs. De petits dangers peuvent causer de graves accidents et des lésions douloureuses. N'exposez pas votre famille et ne vous exposez pas vous-même à de tels dangers! Vérifiez les poêles défectueuses, réparez les chaises branlantes, faites disparaître toutes les obstructions des escaliers, faites vérifier la filerie défectueuse par un électricien. Observez toutes les règles de sécurité et vous observerez par le fait même des règles de civisme.

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publiée sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING

THE BRADING BREWERIES LIMITED

Cette série d'annonces est conçue dans le but d'aider à faire de votre localité le meilleur des endroits où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 hrs. CBF Montréal et le réseau français de Radio Canada.